



Le Président aux

Membres du Conseil Communautaire

Direction générale des services
Isabelle LAMOURRE
Ligne directe 01 64 90 77 96

Le 10 janvier 2018

CONVOCAATION – CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister ou vous faire représenter à la réunion du Conseil Communautaire du :

Jeuudi 18 janvier 2018 à 20h45
au siège de la CCPL

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du 6 décembre 2017
- Information sur les décisions du Président prises en vertu de l'article 5211-10
- Délibérations :
 1. Décision Modificative N°3
 2. Création de la taxe GEMAPI
 3. Vote du produit de la taxe GEMAPI
 4. Création budget annexe GEMAPI
 5. Attribution d'une subvention à l'association « VIVACITES »
 6. Modification du tableau des effectifs
 7. Désignation des membres des commissions intercommunales
 8. Désignation des délégués au SIBSO
 9. Désignation des délégués au syndicat issu de la fusion SIREDOM-SICTOM pour les communes de Janvry et Saint-Maurice-Montcouronne.
- Questions diverses.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Bernhard VERA

615, rue Fontaine de Ville - 91640 Briis-sous-Forges - tél. 01 64 90 79 00

www.cc-paysdelimours.fr